

Conseil communal du 4 mai :

La gauche groggy, le PLR au travail !

Atmosphère : la gauche sonnée après sa débâcle

La séance du Conseil communal du 4 mai se déroulait dans une ambiance particulière. Quelques jours après la brillante victoire du PLR à la syndiculture, la gauche peinait visiblement à digérer sa défaite... et surtout le fiasco de sa proposition abracadabrantesque de « double syndiculture » ! Résultat : une gauche penaude, sur la défensive, et des débats parfois révélateurs d'un manque de cap.

Égalité LGBT : oui au respect, non à la bureaucratie

À la suite d'une intervention du conseiller communal Vert Marius Diserens, la Municipalité a présenté un plan en faveur de l'égalité LGBT. Si le principe d'égalité et de respect des personnes ne fait évidemment pas débat, la réponse proposée n'a convaincu, ni sur la méthode, ni sur les moyens.

Comme souvent, la gauche a immédiatement réclamé davantage d'intervention publique... et surtout un nouveau poste administratif supplémentaire ! Le PLR a rappelé qu'un problème réel peut être traité efficacement sans créer de bureaucratie inutile, ni augmenter les charges de personnel. Le rapport a finalement été refusé — provisoirement.

Horodateurs : protéger les places pour les Nyonnais

Les horodateurs ont occupé les débats à deux reprises.

Le Conseil a d'abord accepté l'installation de nouveaux horodateurs à Colovray et à la promenade du Mont-Blanc afin d'éviter les abus de stationnement de pendulaires et d'usagers extérieurs à Nyon. Une mesure de bon sens soutenue par le PLR, qui fait suite partiellement à un postulat de la conseillère communale PLR Laure Damtsas demandant une tarification des prestations et services actualisée.

Le remplacement des horodateurs existants par des appareils plus performants a également été validé.

Dans les deux cas, il s'agit de tâches régaliennes parfaitement compatibles avec une gestion libérale responsable : réguler efficacement, sans idéologie.

Place des Marronniers : respecter aussi les propriétaires

Le conseiller communal PLR Yves Gauthier-Jaques est intervenu concernant l'illégalité du dispositif prévu par la commune pour l'animation de la place des Marronniers, illégalité reconnue par les autorités judiciaires. Il a notamment demandé combien ces excès de procédure ont coûté aux contribuables.

L'objectif doit être simple : permettre une animation raisonnable tout en respectant les droits des riverains. Or, ce dossier montre une fois de plus le peu de considération de la Municipalité pour le droit de propriété. Le PLR a rappelé que le respect du droit ne se négocie pas.

Champ-Colin : combien d'années perdues ?

Depuis 2019, le plan d'affectation de Champ-Colin dort dans les tiroirs municipaux. Pour la troisième fois, la conseillère communale PLR Florence Darbre a demandé d'activer ce dossier essentiel tout en garantissant la diversité du futur quartier, notamment pour les entreprises nyonnaises.

Comment expliquer une telle inertie sur un projet aussi important pour le développement de Nyon ? Les habitants attendent des actes, pas des reports permanents.

Produits bio : un postulat déconnecté des réalités

Le postulat socialiste visant à subventionner l'accès aux produits bio locaux a été refusé grâce à l'intervention convaincante de la conseillère communale PLR Brigitte Gaille.

Deux réalités ont été rappelées :

- les finances communales ne permettent pas de multiplier les subventions idéologiques ;
- la priorité doit être l'accès de toutes les familles à une alimentation suffisante et variée, pas à des labels, certes importants, mais pas aussi essentiels que le présage la postulante.

Par ailleurs, la commune ne dispose pratiquement pas de producteurs bio locaux concernés par ce dispositif. Encore une fois, la gauche proposait un texte théorique, éloigné des réalités concrètes des habitants.

Politique du sport : le grand oubli de la compétition

En mars, la Municipalité déposait un rapport de 35 pages sur sa stratégie du sport. On y trouve, hélas, une vision du sport à moitié aveugle.

Oui, le sport favorise la santé et la cohésion sociale. Mais le sport, c'est aussi la compétition, l'exigence, le mérite et le dépassement de soi.

Le conseiller communal PLR Rodolphe Bisseret l'a rappelé avec force : alors que Nyon compte plusieurs clubs de haut niveau, l'absence quasi totale du sport de compétition dans la stratégie municipale est incompréhensible.

Le PLR a donc déposé une interpellation afin d'obtenir des réponses claires de la Municipalité.

PLR Nyon mai 2026

Le présent flash se veut un lien avec les citoyens afin de présenter régulièrement l'action des conseillers PLR au sein du conseil communal de Nyon.

Pour nous suivre ou réagir : <https://www.plr-nyon.ch/accueil>

Pour vous désabonner de cette newsletter merci d'écrire à info@plr-nyon.ch